

Fortenza Complete

syngenta.

GROUPS	1	4	7	11	12	44	U17	FONGICIDES
GROUP	28							INSECTICIDE

This seed has been treated with the fungicides picarbutrazox, metalaxyl-M and S-isomer, fludioxonil, azoxystrobin, thiabendazole, sedaxane, *Bacillus licheniformis* strain FMCH001 and *Bacillus subtilis* strain FMCH002 and the insecticide cyantraniliprole. Do not use for feed, food or oil processing. Augers used for handling treated seed should not be used to move seed for feed, food or oil processing. Do not re-use bags from treated seed to handle food or feed products. Store this product away from food or feed. When handling and planting treated seed, wear a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, shoes with socks and a NIOSH approved particulate filtering facepiece respirator with any N, R, P filter. Gloves and respirator are not required within a closed-cab tractor. Toxic to bees.

Follow best management practices to help minimize dust exposure to pollinators during planting of treated seed; refer to the complete guidance "Pollinator Protection: reducing risk from treated seed" on the Health Canada website (www.canada.ca/pollinators). This product is toxic to aquatic invertebrates. Dispose of all excess treated seed. Dispose of seed packaging in accordance with local requirements. Treated seed is TOXIC to birds. Any spilled or exposed seeds must be incorporated into the soil or otherwise cleaned-up from the soil surface. Do not graze or feed livestock on seeded areas of corn or cut for forage within 60 days of planting.

Warning, contains the allergen soy
POTENTIAL SENSITIZER
CAUTION – EYE IRRITANT

FORTENZA®, the Alliance Frame are trademarks of a Syngenta Group



FOM 17690

ENGLISH

Fortenza Complete

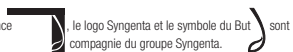
syngenta.

GROUPES	1	4	7	11	12	44	U17	FONGICIDES
GROUPE	28							INSECTICIDE

Ces semences ont été traitées avec avec les fongicides picarbutrazox, métalaxyl-M et isomère-S, fludioxonil, azoxystrobine, thiabendazole, sédaxane, *Bacillus licheniformis* (souche FMCH001) et *Bacillus subtilis* (souche FMCH002) et l'insecticide cyantraniliprole. Ne pas utiliser pour l'alimentation humaine ou animale ou pour l'extraction d'huile. Les vis sans fin utilisées pour la manipulation de la semence traitée ne devraient pas être utilisées pour déplacer des aliments destinés aux humains ou aux animaux ou des grains destinés à l'extraction d'huile. Ne pas réutiliser les sacs de semences traitées pour manipuler des produits alimentaires destinés aux humains ou aux animaux. Entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale. Lors de la manipulation et de la plantation de semences traitées, porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures et un masque respiratoire avec filtrage des particules, approuvées par le NIOSH muni d'un filtre N, R ou P. Les gants et le masque respiratoire ne sont pas requis à l'intérieur d'un tracteur avec cabine fermée. Ce produit est toxique pour les abeilles. Suivez les pratiques exemplaires de gestion pour aider à minimiser l'exposition aux poussières de pollinisateurs lors de la plantation de semences traitées. Consultez le guide intitulé Protection des insectes pollinisateurs et utilisation responsable des semences traitées – Pratiques exemplaires de gestion affiché sur le site Web de Santé Canada (www.canada.ca/pollinisateurs). Ce produit est toxique pour les invertébrés aquatiques. Éliminer le surplus de semences traitées. Éliminer les sacs vides de semences en conformité avec la réglementation locale. Les semences traitées sont TOXIQUES pour les oiseaux. Si des semences sont tombées ou exposées sur le sol, elles doivent être incorporées à celui-ci ou être enlevées de la surface du sol par quelque autre moyen que ce soit. Ne pas laisser paître le bétail dans le maïs traité des semences traitées ni couper celui-ci comme fourrage dans les 60 jours suivant le semis.

Avertissement, contient l'allergène soja
SENSIBILISANT POTENTIEL
ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX

FORTENZA®, le symbole de l'Alliance des marques de commerce d'une



FRENCH

size 3 1/2 x 7

135

464

356

463

BLACK